

Demande de contrôle d'une installation d'assainissement non collectif existante

Dans le cadre d'une installation d'assainissement non collectif (ANC) existante, vous pouvez demander un contrôle.

Mise à jour le 21 octobre
2020

Faire ma demande de contrôle

La demande de contrôle est à transmettre en ligne ou par courrier postal.

Ploec-L'Hermitage

L'accueil du

[pôle de proximité de Ploec-L'Hermitage](#)

est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 15.

Pour les communes de Saint-Carreuc et Plœuc-L'Hermitage, le numéro pour contacter un conseiller est 02 96 42 17 70.

[Nous contacter via le formulaire en ligne](#)

